



Stanstead

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis qu'un requérant a déposé une demande de dérogation mineure portant le numéro 2021-05, laquelle concerne le lot 6 463 363 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, situé sur le boulevard Notre-Dame ouest.

La demande consiste à autoriser une largeur de 21,43 mètres pour le nouveau lot 6 463 363 alors que l'article 4.3.3 intitulé « Superficie et dimension des lots » du Règlement de lotissement no 2012-URB-03 exige que la largeur soit de 30 mètres.

Toute personne s'opposant à la demande de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 13 septembre 2021, à 19 heures.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 26 août 2021.

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier